

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES

CODE ARES 2326

Date dépôt /
modification nouveau code
11/03/2024

Date validation 05/06/2018

BACHELIER DE SPÉCIALISATION EN ORTHOPÉDAGOGIE

FINALITÉ	N.A.	NIVEAU (du Cadre des Certifications)	6
SECTEUR	1. Sciences humaines et sociales	DOMAINE D'ÉTUDES	10bis. Sciences de l'éducation et Enseignement
TYPE	COURT	CYCLE	PREMIER
LANGUE (majoritaire)	FRANÇAIS	CRÉDITS	60

A. SPÉCIFICITÉ DE LA FORME D'ENSEIGNEMENT

Les Hautes Écoles de la Fédération Wallonie-Bruxelles dispensent un enseignement supérieur poursuivant une **finalité professionnalisante de haute qualification**, associant étroitement apprentissages pratiques et conceptualisation théorique. Les formations proposées s'effectuent au niveau du bachelier et du master (Décret « Paysage », Chap. II, Art. 4, § 1 et 3) ; elles visent le développement de compétences disciplinaires et transversales correspondant aux niveaux 6 (type court) et 7 (type long) du cadre francophone des certifications de l'enseignement supérieur. Dans la lignée du bachelier de transition, le master professionnalisant offre l'opportunité aux étudiants d'approfondir leur formation et de se spécialiser dans leur domaine.

Les **stages** en milieu professionnel constituent une dimension centrale de la formation dispensée par les Hautes Écoles. Ils permettent le développement progressif et intégrateur des compétences requises par l'exercice du métier, tout en autorisant une réflexion sur la pratique professionnelle. La réalisation du travail de fin d'études (TFE) ou du mémoire, qui trouvent dans les stages des terrains de choix, constitue l'aboutissement d'un parcours de formation valorisant pratique professionnelle et recherche s'y appliquant.

En phase avec la société et inspirées par ses enjeux actuels, les Hautes Écoles constituent des lieux privilégiés d'innovation et de création de savoirs. Elles remplissent cette mission de concert avec les communautés de référence, professionnelles et scientifiques, à partir d'un ancrage régional et dans une visée internationale. Les enseignants des Hautes Écoles, femmes et hommes de terrain aux profils variés, sont ainsi engagés dans des recherches-actions et des recherches appliquées qui constituent, avec l'accompagnement des apprentissages, le cœur de leur métier. Ces recherches nourrissent les formations dispensées et permettent l'émergence de nouveaux espaces de réflexion, de mutualisation de savoirs et d'action.

Sur le plan pédagogique, les Hautes Écoles forment des **praticiens réflexifs**, des professionnels capables d'agir dans des contextes en constante mutation et d'apporter à des problèmes complexes des réponses appropriées, créatives et innovantes. Pour assurer leurs formations, les Hautes Écoles déploient un **accompagnement de proximité** (groupes-classes, apprentissage par les pairs, tutorat, mentorat). Pour ce faire, elles recourent à une pédagogie centrée sur l'étudiant, qui prend pleinement la mesure des changements de paradigmes éducatifs, épistémologiques et socio-économiques de la société postmoderne, en privilégiant l'induction, le dialogue des savoirs de divers types (scientifiques, expérientiels, techniques), la discussion critique, la contextualisation des objets de savoir.

Les Hautes Écoles de la Fédération Wallonie-Bruxelles, mobilisées chacune autour de leur projet pédagogique, social et culturel qui caractérise leur identité propre, assurent enfin une mission éducative essentielle : former non seulement des professionnels innovants, créateurs, capables de faire face à la complexité et à la spécificité de leur environnement, mais aussi des **citoyens engagés et responsables**, soucieux de la collectivité et de son bien-être. C'est pourquoi les Hautes Écoles valorisent, outre le développement de compétences professionnelles, l'acquisition de **compétences transversales**, de nature organisationnelle, relationnelle, communicationnelle et réflexive.

B. SPÉCIFICITÉ DE LA FORMATION

C. COMPÉTENCES VISÉES PAR LA FORMATION

1. **Développer la maîtrise des repères liés aux différents troubles, déficiences, handicaps et leur impact sur la personne :**
 - Intégrer les approches culturelles et historiques du handicap pour situer sa pratique
 - Connaître l'organisation et les ressources institutionnelles
 - Maîtriser les connaissances relatives aux déficiences, troubles et handicaps
 - Identifier les implications, en termes d'obstacles et de ressources de ces déficiences, troubles et handicaps dans les différents aspects du développement de la personne et de l'environnement.
2. **Atteindre une expertise dans les contenus et dans les méthodologies spécifiques à la profession :**
 - Observer, analyser, intervenir, évaluer, rétro agir dans la formation et dans la profession
 - Maîtriser et utiliser les connaissances scientifiques actualisées visant autodétermination, responsabilisation et citoyenneté
 - Maîtriser et utiliser des méthodologies et techniques dans les champs de l'apprentissage auprès des enfants, adolescents, adultes en difficulté
 - Développer une attitude réflexive en alliant théorie et pratique.
3. **Créer et/ou développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences, où chacun se sent accepté dans ses différences :**
 - Stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences
 - Identifier et analyser le réseau social et familial
 - Exploiter les caractéristiques du milieu de vie
 - Favoriser les interactions sociales en employant diverses techniques
 - Sensibiliser et former à l'acceptation des différences.
4. **Travailler en équipe, entretenir des relations de partenariat avec le bénéficiaire, la famille et les autres milieux de vie :**
 - Utiliser conjointement matériels, techniques et méthodologies d'apprentissage pour une intervention cohérente
 - Identifier, comprendre, et s'appuyer sur les réseaux socio-éducatifs
 - Se positionner en tant que partenaire au sein de l'équipe sur base de son identité personnelle et professionnelle.
5. **Agir et faire agir de façon éthique, démocratique et responsable et, de manière plus large, agir comme acteur social et culturel au sein de la société :**
 - Inscrire ses interventions dans les limites de son champ d'action
 - Discerner les valeurs en jeu dans tout contexte d'interventions
 - Respecter les aspects confidentiels de la profession
 - Posséder un aperçu global du cadre législatif en vigueur
 - Identifier ses ressources personnelles et ses biais perceptuels.

6. Entretenir un rapport critique et autonome avec les savoirs et oser innover :

- Porter un regard critique vis-à-vis de l'ensemble des savoirs scientifiques et pratiques
- Maîtriser et s'adapter aux évolutions liées au métier
- S'engager dans une pratique de recherche-action
- Construire, mettre en œuvre et évaluer des pratiques innovantes.

7. Communiquer de manière adaptée dans les divers contextes liés à la profession :

- Se présenter et expliciter sa fonction
- Expliciter son projet d'action, sa réalisation, ses résultats
- Partager le fruit de ses recherches et son travail
- Maîtriser et utiliser différents modes de communication verbal et non-verbal
- Adapter sa communication en fonction des interlocuteurs.

8. Concevoir, conceptualiser, mettre en œuvre et valider un plan d'intervention individualisé incluant la personne et respectant son projet de vie :

- Élaborer un plan d'intervention individualisé
- Évaluer, ajuster son action et actualiser le plan en conséquence
- Synthétiser toutes les informations concernant le plan d'intervention, le bénéficiaire et son environnement
- Valider le plan d'intervention avec la personne, sa famille, son environnement
- Amener progressivement le bénéficiaire à être acteur de son projet.